

Du local dans mon Point de vente

PASS BIM

Avec le soutien de la Wallonie

Fiche bilan

Un projet d'accessibilité fi une alimentation saine et durable

Vue d'ensemble

- **Public cible :** les personnes bénéficiaires de l'intervention majorées (BIM) et les acteurs du circuit court
- **Mécanisme et objectifs :** des cartes de réduction d'un tiers du prix donnant accès à des produits frais, sains et durables tout en soutenant le commerce en circuit court.
- **Résultats déjfi observés et impact :** 700 Pass BIM utilisés dans plus de120 points de vente en circuit court, pour un montant d'un peu plus de 215.000€ de denrées alimentaires, sur la durée de l'action (4 mois). La consommation de produits frais en sensible hausse.
- **Coût annuel estimatif :** ~ 267.500€ / an
- **Pourquoi poursuivre :** augmentation constante du nombre de personnes fragilisées, bénéficiaires du statut BIM. Santé et dignité des personnes précarisées. Intérêt pour les acteur·rices de la production et dispositif éprouvé sur le terrain.



Rétroacte

Depuis 2023, le projet Du local dans mon point de vente a été déployé pour répondre à un enjeu majeur : rendre l'alimentation durable plus accessible tout en soutenant les acteur·rices qui la rendent possible.

Il soutient à la fois les publics qui rencontrent des difficultés d'accès et les points de vente qui proposent une offre locale, saine et de qualité. Le projet s'appuie sur des mécanismes concrets, testés, éprouvés et directement mobilisables sur le terrain.

Parmi eux, l'action "Pass BIM" vise plus spécifiquement les bénéficiaires de l'intervention majorée (statut BIM), à travers un mécanisme simple de réduction sur des produits frais, locaux, peu transformés et de qualité.



La continuation du dispositif dans les années à venir permettra de consolider une dynamique utile, déjà engagée, et d'en renforcer l'impact.

Contexte, public et pertinence du projet

Les difficultés d'accès à une alimentation adéquate touchent un nombre croissant de personnes**. Parmi les publics les plus exposés à la précarité figurent les personnes bénéficiant de l'intervention majorée** (statut BIM), dont le statut constitue un indicateur reconnu de vulnérabilité économique. **Près d'un Wallon sur quatre bénéficie aujourd'hui de ce statut*.**

Confrontés à des arbitrages quotidiens entre logement, énergie, santé et alimentation, ces ménages sont particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire. Pourtant, l'accès à une alimentation suffisante et adaptée constitue un droit fondamental.

Une alimentation inadéquate accroît les risques de maladies chroniques et contribue à renforcer les inégalités sociales et de santé. **Favoriser l'accès à une alimentation de qualité constitue dès lors un levier de prévention santé, et contribue à la lutte contre la pauvreté**.

Dans ce contexte, les Pass BIM visent à apporter une réponse concrète et immédiate à un public particulièrement fragilisé, apportant un accès aux produits frais et non transformés, de même qu'ils soutiennent les filières alimentaires locales.

* Source : WalStat, données INAMI, dernière statistique disponible publiée en avril 2026. Taux de bénéficiaires de l'intervention majorée en Wallonie : 24,26 %.

Descriptif du mécanisme

Le Pass BIM donne droit à une **réduction d'un tiers du prix** sur une sélection de produits frais, locaux et peu transformés proposés dans les magasins partenaires.

Cette réduction permet de ramener le prix de ces denrées à un niveau comparable à des produits de moindre qualité.

Pratiquement, les points de vente avancent la réduction lors de l'achat, puis adressent une demande de créance à la Cellule Manger Demain. Tout au long de leur participation, ils bénéficient d'un contact privilégié au sein de l'équipe "Point de vente" pour les accompagner au niveau administratif, lors de leur entrée dans le projet, mais également pour trouver réponse à leurs questions à tout moment et réaliser un suivi administratif et financier.



Porteurs et partenaires

La mise en œuvre du dispositif repose sur **un réseau de points de vente partenaires sélectionnés selon une charte spécifique**. Ce maillage territorial est indispensable pour garantir une accessibilité réelle aux bénéficiaires sur l'ensemble de la Wallonie. Le projet compte actuellement sur un réseau de 160 points de vente partenaires.

Cette charte, co-construite avec les partenaires du projet, définit les critères permettant d'identifier les points de vente engagés dans une démarche de circuit court. Elle s'articule autour de quatre dimensions transversales : environnementale, sociale, territoriale et liée à la transition des systèmes alimentaires. Des critères concrets, tels que le nombre d'intermédiaires, la part de produits frais ou encore la présence de produits issus de circuits de proximité, permettent d'évaluer et de sélectionner les structures partenaires.

Pour la Cellule Manger Demain, il est essentiel de travailler **en partenariat avec des acteur·rices de terrain**, au plus proches de nos publics cibles.

Un maillage d'associations de terrain permettra de toucher ces publics: maisons de quartiers, maisons médicales, CPAS, centres communautaires d'éducation permanente, organisations travaillant avec les seniors. La Cellule Manger Demain peut également s'appuyer sur les partenariats déjà établis dans le cadre du dispositif des caisses de solidarité ainsi qu'avec le réseau des 19 « Points Relais Familles Mono », souvent hébergés au sein des services sociaux des mutualités

Impacts et résultats



En une dizaine de jours, 700 Pass BIM ont été téléchargés**, permettant de toucher directement un peu plus de 1.350 personnes**.

Avant de bénéficier du Pass, 43% des utilisateur·ices réalisaient principalement leurs achats dans des enseignes à bas prix ou en grande surface. **Grâce au dispositif, une part importante de ces achats est désormais effectuée dans des points de vente en circuit court.** Plus d'un tiers **(36%) des bénéficiaires déclarent consommer davantage de produits frais et 45% d'entre eux consomment plus de fruits et légumes** grâce au Pass. Pour 51 % des BIM, le Pass contribue à améliorer la qualité globale des courses et redonne à certain·es davantage de plaisir à cuisiner.

Le prix reste le premier déclencheur de l'obtention d'un Pass mais les motivations ne sont pas uniquement économiques: la qualité des produits, le soutien aux producteurs locaux, la santé et l'environnement occupent une place similaire.

Ces résultats montrent que, **lorsque la contrainte financière est réduite, les choix alimentaires ne sont plus guidés uniquement par le prix mais intègrent davantage des critères de qualité, de santé et de durabilité.**

> Je prends chaque semaine des produits frais dans ces magasins car j'ai le Pass. Sinon je n'y allais plus depuis que je suis en maladie et que mes revenus ont fortement baissé. Alors que j'en ai besoin pour aller mieux ! »
>
> **Témoignage d'une utilisatrice de Pass**

En 4 mois, le Pass BIM a généré 223 095€ d'achats auprès des acteurs du circuit court, dont 74.365€ financés par la Wallonie.

Améliorations et perspectives

L'expérience acquise souligne la nécessité **de poursuivre la réflexion sur les critères d'accès afin de mieux cibler les personnes et ménages les plus vulnérables**, tout en garantissant la soutenabilité du dispositif. Plusieurs pistes pourront être explorées, notamment l'articulation entre le statut BIM et d'autres critères de vulnérabilité tels que la monoparentalité ou la situation des personnes isolées.

D'autre part le format des Pass actuel pourrait être remplacé par une carte électronique rechargée mensuellement. Cette solution simplifierait la gestion du dispositif, améliorerait le suivi des dépenses et a déjà fait ses preuves dans d'autres initiatives d'accessibilité alimentaire, comme le projet « La Class » à Schaerbeek.

Budget

Pour que ce mécanisme soit relancé pour une période d'un an, voici le budget à mobiliser. Ce budget est modulable en fonction de l'ampleur qu'on souhaite donner à ce mécanisme.

Projet PASS BIM	
Budget en EUR / AN	
POSTE 1 - FRAIS DE PERSONNEL	
Chargé·e de projet 0,4 ETP	
TOTAL	**35 000 €**
POSTE 2 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	
Communication/Information	5 000 €
Coup de pouce Pass (650 personnes)	200 000 €
Frais de déplacement	2 000 €
Fournitures et divers	1 250 €
TOTAL	**208 250 €**
Total postes 1+2	**243 250 €**
POSTE 3 - FRAIS GÉNÉRAUX (10% du projet)	**24 325 €**
TOTAL GENERAL	**267 575 €**

En savoir plus

- Article Humundi – Décembre 2025 - Précarité et santé : le double défi de l'aide alimentaire en Belgique
- Article RTBF – Mai 2026 : "Ces colis sont vitaux pour ma famille": en Belgique, l'aide alimentaire face à une hausse historique de la précarité
- Manger Bouger - Décembre 2024 - L'insécurité alimentaire : un enjeu d'actualité pour la promotion de la santé
- OMS – Le rôle de l'alimentation dans la santé